



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
08.02.2006 Bulletin 2006/06

(51) Int Cl.:
E04H 4/10 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **05380170.0**

(22) Date de dépôt: **28.07.2005**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(72) Inventeurs:
• **Souchard, Philippe**
66000 Perpignan (FR)
• **Lecomte, Yves**
66000 Perpignan (FR)

(30) Priorité: **05.08.2004 FR 0451794**

(74) Mandataire: **Pastells Teixido, Manuel**
c/o PASTELLS & ARAGONES, S.L.,
Pau Claris, 138
08009 Barcelona (ES)

(71) Demandeur: **Interpool S.A.S.**
66000 Perpignan (FR)

(54) **Rouleau pour l'enroulement de couvertures de piscines**

(57) Le rouleau est constitué d'un cylindre tubulaire et est entraîné en rotation au moyen d'un moto-réducteur. Selon une caractéristique du rouleau, celui-ci comprend, au niveau de l'une de ses extrémités (2), la fixation interne d'une douille (3) sur laquelle il glisse sur un axe couplé de manière externe à un support-palier (6) fixé à

la paroi correspondante de la piscine, et ledit axe (4) est internement solidaire d'une douille (11) sur laquelle le rouleau glisse. La face externe (129 de la douille (3) solidaire du rouleau présente la fixation d'un collier de serrage 813) qui comprend des moyens destinés à sa fixation amovible sur l'axe mentionné ci-dessus.

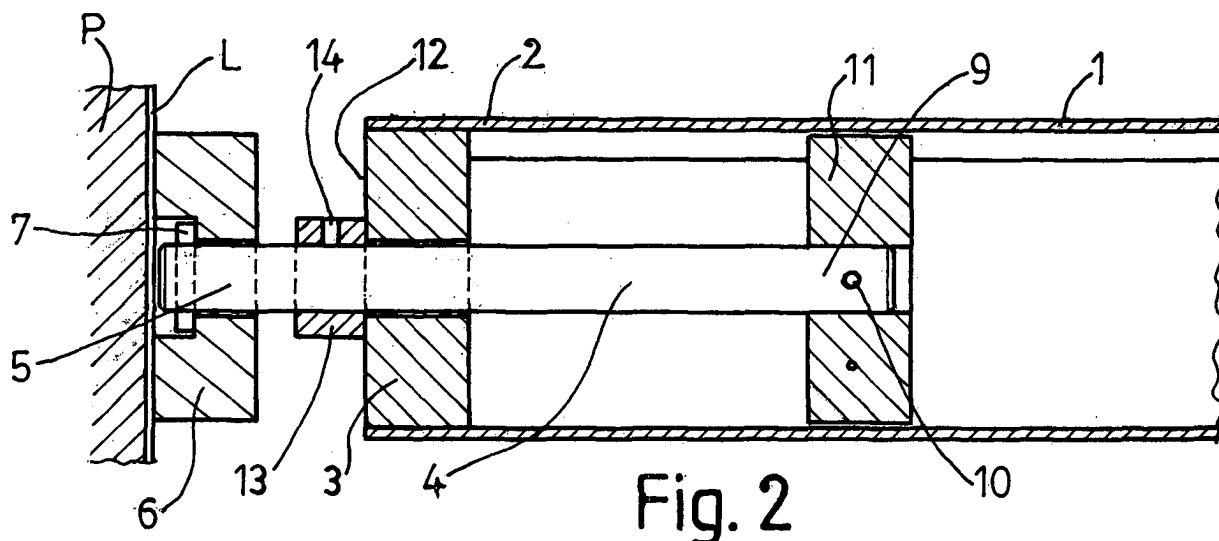


Fig. 2

Description

[0001] La présente invention concerne un rouleau pour l'enroulement de couvertures de piscines.

[0002] Ces rouleaux sont entraînés par un moteur électrique muni de réducteur, et sur ceux-ci s'enroulent des couvertures du type volet constituées de lames flottantes articulées les unes aux autres.

[0003] Ces couvertures s'étendent pour protéger la piscine, empêchant la pollution de l'eau, son évaporation, son refroidissement, et contribuent à augmenter la sécurité, notamment pour les enfants.

[0004] En vue d'adapter le rouleau à la largeur de la piscine et de pouvoir le démonter et le retirer de la piscine à des fins d'entretien et de réparation des différents composants qui forment la couverture et son mécanisme d'actionnement, il existe quelques rouleaux installés dans le sens de la longueur aptes à glisser sur des supports d'extrémité fixés sur les parois opposées de la piscine.

[0005] Le rouleau qui fait l'objet de cette invention est du type glissant mentionné ci-dessus, lequel présente une structure et des moyens de glissement et de blocage qui confèrent une grande sécurité à son fonctionnement et une remarquable solidité à sa constitution.

[0006] A cet effet, ce rouleau se caractérise par le fait qu'il présente une douille fixée à l'intérieur de l'une de ses extrémités, sur laquelle le rouleau glisse sur un axe couplé de manière externe à un support-palier fixé à la paroi correspondante de la piscine, dont l'axe est solidaire de manière interne d'une douille sur laquelle glisse le rouleau, lequel présente une structure tubulaire.

[0007] Le blocage du rouleau, lorsqu'il est placé de manière correcte pour être mis en fonctionnement, est obtenu par fixation d'un collier de serrage sur l'axe mentionné ci-dessus, lequel est fixé sur la face externe de la douille solidaire du rouleau.

[0008] Pour son actionnement, le rouleau présente un axe, solidaire au niveau de l'autre extrémité, qui est relié au moto-réducteur.

[0009] Ces caractéristiques et d'autres ressortiront de la description détaillée suivante, laquelle, à des fins de facilité de compréhension, est accompagnée d'une planche de dessins sur laquelle est représenté un mode de réalisation qui est cité seulement à titre d'exemple non limitatif de la portée de la présente invention.

[0010] Sur les dessins :

La figure 1 illustre de manière simplifiée en coupe supérieure la disposition du rouleau qui fait l'objet de l'invention dans une piscine, et la figure 2 montre en détail l'extrémité glissante du rouleau, vue en coupe longitudinale.

[0011] Le rouleau 1 est constitué d'un cylindre tubulaire qui présente, au niveau de l'une de ses extrémités 2, la fixation d'une douille 3 enfilée sur un axe 4 qui vient se coupler, au niveau de son extrémité extérieure 5, à

un support-palier 6 au moyen d'une broche 7, ledit support-palier étant fixé à la paroi P de la piscine (dont l'intérieur est recouvert par une feuille en matière plastique L) au moyen d'éléments d'ancrage 8.

[0012] L'extrémité intérieure 9 de l'axe 4 est fixée, au moyen d'une broche 10, sur une douille 11 sur laquelle le rouleau 1 glisse.

[0013] Fixé sur la face externe 12 de la douille 3, se trouve un collier de serrage 13 qui est assuré de manière amovible sur l'axe 4 au moyen d'une vis 14 à pression insérée dans le sens radial.

[0014] L'extrémité opposée du rouleau 1 présente de manière solidaire un axe tubulaire 15 qui vient se coupler à l'arbre 16 du moteur M, lequel est installé à l'intérieur d'un logement A extérieur à la piscine et adjacent à la paroi P', opposée à la paroi P, celle-ci étant traversée par l'arbre 16 du moteur mentionné ci-dessus, sur la paroi duquel est fixé le support 17 du moteur, et l'arbre 16 tourne appuyé sur des coussinets 18 ménagés dans la perforation de ladite paroi P'.

[0015] Avec la référence numérique 19 est indiqué un orifice d'écoulement prévu au niveau du fond du logement A.

[0016] L'invention, dans son essence, peut être mise en oeuvre selon d'autres modes de réalisation qui diffèrent seulement en détails de celui qui a été décrit à seul titre d'exemple, sans sortir du cadre de la présente invention.

Revendications

1. Rouleau pour l'enroulement de couvertures de piscines, présentant une structure tubulaire et étant entraîné en rotation au moyen d'un moteur (M), **caractérisé en ce qu'il** comprend, au niveau de l'une de ses extrémités (2), la fixation interne d'une douille (3) sur laquelle celui-ci glisse sur un axe (4) couplé de manière externe à un support-palier (6) fixé à la paroi (P) correspondante de la piscine, et **en ce que** ledit axe (4) est internement solidaire d'une douille (11) sur laquelle le rouleau (1) glisse.
2. Rouleau pour l'enroulement de couvertures de piscines selon la revendication 1, **caractérisé en ce que**, sur la face externe (12) de la douille (3) solidaire du rouleau (1), est fixé un collier de serrage (13) qui comprend des moyens destinés à sa fixation amovible sur l'axe mentionné ci-dessus.
3. Rouleau pour l'enroulement de couvertures de piscines selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'il** comprend, au niveau de l'autre extrémité, un axe extérieur solidaire qui est entraîné par le moteur (M).

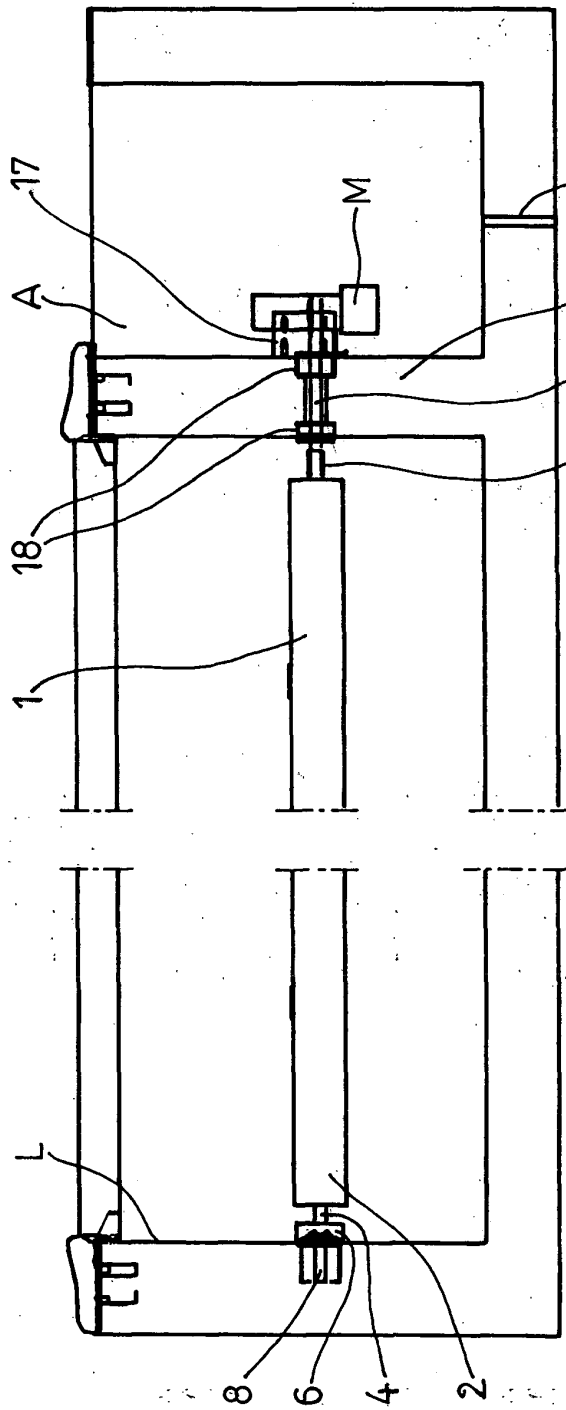


Fig. 1

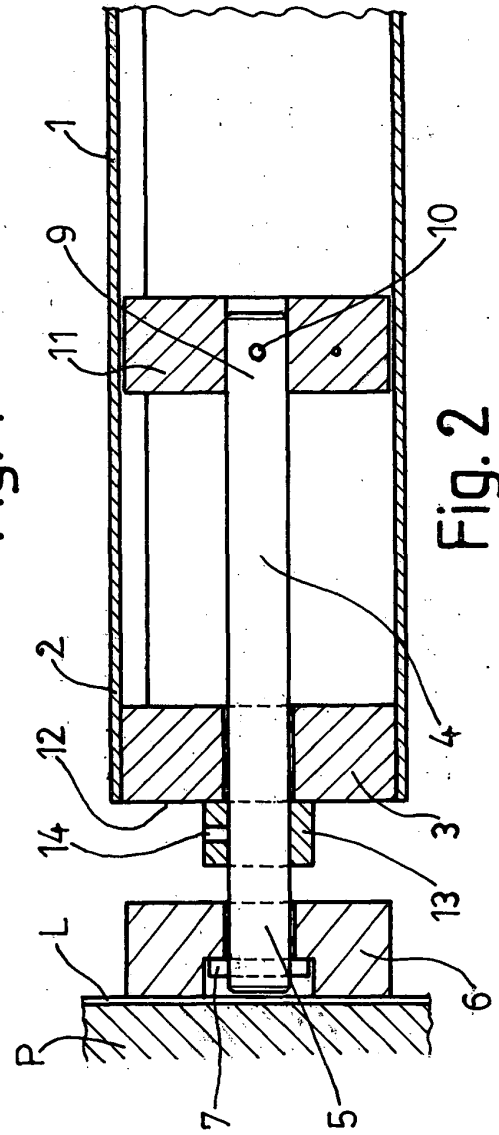


Fig. 2